L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 JUIN 1853.

Rédigé et publié par
G. F. WEISSE & Corp.
Rédacteurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. E. DUVOUX.
E. DUVERGER. S. HARRY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 8 JUIN.

Chemin de fer de Jackson.

Premier rapport annuel.

Le premier rapport annuel du président du grand chemin de fer du Nord et de Jackson, vient d'être publié, et un exemplaire nous a été transmis obligeamment par l'éditeur M. A. Levy. Nous allons l'analyser rapidement.

Le capital de la compagnie était d'abord fixé à trois millions de piastres mais il a été porté, il y a quelques mois, à huit millions par la Législature. La durée de la charte n'est pas limitée. Les souscriptions au fond capital sont comme suit: par les citoyens de la Nile Orléans, $617,736; par une taxe de 1½ pour cent pendant six années sur les propriétés foncières de la ville, $2,000,000. Ce montant ajouté au chiffre de la souscription des habitans le long de la ligne que doit suivre le chemin donne un total de $3,250,000. L'Etat a pris de son côté soixante-quatre mille actions, faisant $1,600,000. On trouve donc un capital de $4,800,000.

A mois de juin 1851 des ingénieurs dirigés par W. S. Campbell ont fait toutes les études nécessaires depuis la Nile Orléans, jusqu'à la frontière de l'Etat. Il a fallu, en un pays que ces études faisaient terminées. Au mois d'août 1852, M. James Clarke est entré en fonction comme ingénieur en chef de la section méridionale du railway. Le coût de cette section, la plus difficile à construire et celle qui causera le plus de frais, est évalué à $96,300 par mille. M. James H. Grant, ingénieur en chef de la section du Nord, est occupé depuis neuf mois à faire sur le terrain toutes les études nécessaires depuis Aberdeen jusqu'à Nashville, Etat du Tennessee.

La ligne que doit suivre le chemin a été choisie en vue des intérêts de la compagnie et des citoyens. On l'a fait aussi droite que possible pour diminuer la distance et augmenter la rapidité des communications. Il s'est élevé cependant au Tennessee et dans le Nord de l'Alabama des conflits qui retarderont le fusion de tous les intérêts et l'organisation des différentes compagnies en une seule administration.

Le chemin doit son achèvé dès lors de terre-au-dessus de Nouveau Canal pour y établir le principal départ du chemin. Chaque lieu a coûté une moins de six mille piastres. L'intérêt de la compagnie et du public exigeait, dit le rapport, que le dépôt fut placé dans cette partie de la ville. Non seulement c'est un point central, et l'on considère les 3 quarts de la densité de la ville, mais il est été difficile d'avoir ailleurs des terrains à un prix aussi peu élevé.

Le chemin de fer de Canton et de Jackson doit être transféré au chemin de fer du Nord pour le prix qu'il a coûté. Les actions s'élevant à $450,000 feront partie du capital de la compagnie.

Le tracé offre peu de déviations, de sorte que les frais de transport ne seront pas élevés et que les garanties de sécurité pour les voyageurs seront plus complètes.

Les travaux adjugés ont exigé une mission de $1,800,000 de bons garantis par la taxe à prélever sur les propriétés foncières. En ajoutant le coût du chemin de la Nile Orléans à la rivière du Tennessee à dix millions de piastres, il sera nécessaire d'emprunter six millions. Le rapport recommande d'émettre immédiatement des bons pour cette somme. Ils seront remboursables dans trente ans et porteront sept pour cent d'intérêt, et pour chaque mille piastres prêtées à la compagnie, le bénéficiaire de ces bons aura le droit de souscrire en actions la moitié des bons qu'il reçoive. Ces six millions permettront de terminer tout le chemin d'ici à trois ans.

Le revenu du chemin est évalué à $3,000,000, et les dépenses à $1,900,000, ce qui laissera un revenu net de $1,500,000, soit dix-huit pour cent du coût probable.

Le reste du rapport est consacré à des détails pleins d'intérêt mais qui nous serait difficile de résumer sans entreprendre les bornes que nous nous sommes imposées.

ARRIVEE DE L'ARABIA.

Nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes.

Le steamer anglais *Arabia* est arrivé à New York dès la matinée du 31 mai avec des dates de Liverpool jusqu'au 21 et de Paris jusqu'au 19. Les journaux européens que la malle nous a transmis hier s'arrêtent au 16, mais notre correspondance parisienne est du 19: on la trouvera plus loin.

En Angleterre la Chambre des Communes s'est réunie le 19 après les vacances de la Pentecote. Lord John Russell a déclaré que le gouvernement fera connaître, le 3 juin, ses vues sur la future administration de l'Inde.—Le bill de taxe de revenu a subi une seconde lecture.

On doit construire prochainement un Palais de Cristal à Glascow sur le plan du nouveau Palais de Sydenham.

La Grande Exposition de l'Irlande fait merveille. On ne s'attendait pas à un aussi éclatant succès. Tous les arrangemens ne sont pas encore terminés, mais les travaux marchent rapidement. Le 17 mai 3,094 personnes ont visité le bâtiment dont 2,453 étaient munies de billets de saison. Le jour suivant le nombre des visiteurs a été de 4,549.

En France l'opposition du Corps Législatif a pris un caractère si sérieux que l'on prétend que gouvernement le projet de la dissoudre. La majorité du ministère dans le vote du bill des personnes civiles n'a été que de douze voix; 98 membres ayant eu le courage de dire non au vote négatif. La demande d'une somme de $60,000 pour indemniser la veuve du maréchal Ney de la perte de sa pension, depuis 1815 jusqu'à 1830, a été accueillie avec une grande défaveur, le Corps législatif croyant voir dans cette mesure un moyen détourné de faire acquitter par le pays les dettes du prince de la Moskowa. Le bruit courait même que le comité auquel le projet de loi avait été référé s'abstiendrait de faire un rapport. Le projet de loi qui rétablit la peine de mort en matière politique soulève une réprobation universelle et le Corps législatif le comprend de plus en plus, mais aura-t-il le courage de le repousser?

La Patrie concède le droit reprendre par les journaux américains que des navires de guerre françaises se dirigeaient vers les des Sandwich pour obtenir satisfaction du gouvernement hawaien. Elle ne réclamerait que le gouvernement français ait adressé aucune portion de territoire sur les bords de la mer Rouge.

L'*Indicateur de Bordeaux* annonce qu'un part de 40,000 francs a été engagé sur le voyage du navire américain *Président Fillmore* et celui du clipper français, le *Benjamin*, que vient de construire M. Amand. Le *Président Fillmore* avait pris déjà presque tout son chargement et devait partir sous peu. Le *Benjamin* appareillera en même temps. Les propriétaires de ce dernier bâtiment parient qu'il fera la traversée de Bordeaux à New-York en moins de temps que le navire américain.

Les habitans de l'île de la Réunion ont adressé un mémoire à l'Empereur pour le prier de donner à leur île le nom de Bonaparte.

Le préfet de police a publié un décret ordonnant qu'aucune affiche ne sera placée sur les murs de Paris sans l'autorisation de la police.

La légation russe à Paris a reçu la nouvelle que la Porte devait transmettre, le 10, sa réponse à l'ultimatum du prince Menschikoff.

Le général de Thielose, gouverneur de l'Ecole Polytechnique sous Louis Philippe, est mort le 14 mai à Paris.

Il y a eu de grandes inondations à Castel-Sarrou, département de Tarn et Garonne; toutes les récoltes ont été détruites et la perte s'élève à un chiffre considérable.

Les journaux de Madrid continuent à écrire pour ou contre la réception de M. Soulé comme ministre des Etats-Unis.

La reine-mère a perdu donne millions de réaux dans des spéculations de bourse.

Une nouvelle frégate nommée *Princesse de Asturias* doit être construite à l'arsenal de Caracca.

Le ministre des finances a présenté, le 12, son budget au Conseil d'Etat présidé par la reine. Il est adopte le décret immédiat sera de 300,000 réaux, mais le ministre pensait que l'augmentation de revenu des douanes permettrait de remboursement des droits compensatoir cette perte.

Le roi des Belges et son fils le duc de Brabant sont toujours les hôtes de l'empereur d'Autriche. Le mariage de duc avec une archiduchesse autrichienne paraît fort probable.

Les nouvelles d'Italie ne sont pas importantes. Mamiani se dispose à publier un livre à Gênes, mais l'exemplaire envoyé au gouverneur a été saisi et l'auteur affirmé qu'il n'est immédiatement saisir toute l'édition.

Le conseil de guerre siégeant à Mantoue a condamné aux fers neuf prêtres accusés d'avoir tenu un langage subversif.

Les Français fortifient Cassale; Bey est déjà placé 61 pièces de canon.

Le bruit s'est répandu en Italie et en Autriche qu'une nouvelle insurrection de Hongrie devait éclater à Milan le 31 mai. La journée s'est passée admirablement bien tranquillement.

Le roi de Naples a demandé un nouvelle général à Cologne et a nommé M. Sandfield à ce poste.

La Suisse française continue son deuxième chaos la révolution de Neuchâtel.

M. Ernest Sabatier-Blanc, consul des Etats-Unis à Pernambuc, qui se trouve en ce moment à Marseille, est arrivé le 6 du mois dernier.

Les dernières nouvelles de Hollande ont été concentrées en pays catholique.

En Prusse on dépense à profusion de rigoureuses représentations hollandaises.

Madrid, 7.—L'*Echo du Pelado Congrès* avec approbation que le comte est en mesure dans quelques jours de mettre de la modération. Il ajoute que le comte est en mesure de faire des représentations.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 19 mai 1853.

MONSIEUR,

Permettez que pour aujourd'hui le corps législatif lisonne le tour bout dans nos nouvelles hebdomadaires: une fois n'est pas coutume, et cet honneur lui est d'ailleurs complètement dû, que nous ne devons pas le lui refuser, puisque l'occasion s'en présente. Vous ne saurez cruire combien, pour le moins des lecteurs, une opération si sec mêmes demeurent indifférentes: on dirait que nous sommes le peuple le plus antipathique, le plus étranger à la politique, qui se trouve sur la face de la vieille Europe. Pourtant les votes et les lois vont leur train, et, à la fin de la session, nous serons arrivés au terme: il y aura deux années de moins!

Plus de discussions de budget, grâce à la suppression presque absolue du droit d'amendement. Plus de contrôle dans la répartition des dépenses, grâce aux virements. Les Français sont un peuple impossible à morcel: l'empereur, les ministres, les préfets et sous-préfets ont carte blanche, et ne répondent qu'à leur conscience de l'emploi des contributions? En vérité, la garantie est bonne.

Nous avons quatre cent mille fonctionnaires, serfs et hommes-liges du gouvernement: grâce à la loi des pensions civiles, qui vient d'être votée, et qui met entre les chaînes de l'Etat les fonds des caisses de retraite, et l'avenir de tous ces employés, le nombre de ces serfs pourra être doublé au besoin, vu l'élasticité des limites d'âge: tel, que l'on déclarera infirme ou sexagénaire, continuera néanmoins à être enchaîné par sa pension.

Plus d'élection pour le jury. Par conséquent la justice, que le pouvoir extérieur avait déjà envahie en multipliant outre mesure les expulsions et les proscriptions par mesure d'utilité et de sûreté publique, la justice de-je, est tout entière entre les mains des agents du pouvoir, seuls chargés de la composition des listes. Je vous ai déjà dit que la simple majorité suffisait pour la condamnation.

Je demande ce qu'on a fait des principes de 89, que le pouvoir, dans ses actes officiels et dans ses journaux lui bravage chaque jour, du moment où l'emploi leur a droit de régler toute capace de dépenses, d'acquérir les impôts à son gré, de diriger la justice civil, militaire ou de la rendre par lui même, de chasser ceux qu'il lui plaît, et, de disposer les journaux par mesure administrative, &c. &c. Je demande ce que c'est que la représentation nationale, quand le gouvernement choisit, impose ses candidats, à tous les degrés, et quand les opposans ne rencontrent pas même, le plus souvent, un imprimeur pour les bulletins de vote?

La conséquence inévitable de tout pouvoir despotique, c'est le communisme, c'est l'encasernement de tous les citoyens, c'est l'Etat, unique propriétaire, unique dispensateur de toutes les nécessités de la vie. Vous qu'on pas dit tel est fait dans cette nouvelle ère, le *Moniteur* affichait hier, dans une colonne, un article non signé où il est question de l'établissement de casernes civiles, pour loger à bas prix les employés, les petits employés, les petits rentiers, enfin, ceux qui voudraient accepter cette condition, que les gouvernement entreprend en marché avec les entrepreneurs, et leur accordeant une forte subvention, pour pouvoir faire la chose en vérité il n'en a pas besoin. La cité ouvrière décrite rue Rochechouart, dans laquelle on a dépensé, en quelques mois, 400 ouvriers aimerait mieux habiter leurs tristes masures dans les faubourgs reculés: ils ne veulent à aucun prix de la discipline et du confort des casernes. Peut-être faudra-t-il opérer de force le locataire pour peupler les logements *sains et commodes* que l'Etat est dans l'intention de construire.

Maintenant, si vous voulez bien, nous allons changer de sujet et de style.

L'exposition annuelle de peinture et de sculpture s'est enfin ouverte, au faubourg Poissonnière, et quelques curieux infatigables ont fait le voyage pour aller la rejoindre dans son nouvel et lointain campement. Le nombre des objets exposés est inférieur de moitié que celui de l'année dernière: les ventes ont cependant que la production ait diminué. Non-seulement on reprend les traditions de l'ancien régime. A quel bon trois ou quatre mille peintres et sculpteurs, si les signatures ne rapportent pas beaucoup d'argent dès artistes? Pourquoi M. un tel, et un tel, qui ne savent pas lire et comme classiques, qui ne travaillent pas au gré de M. le comte de Nieukerque s'aventurent-ils de vouloir paraître en public? Le gouvernement y a mis bon ordre. Deux cents peintres et cent sculpteurs, quelques architectes, quelques graveurs et lithographes suffisent à la gloire de la France: il faut refréner cette abondance exagérée de talents, qui n'ont aucun possible des tableaux et de statues. En effet, le gouvernement a cet rêvé la nomination de la moitié du jury d'examen: quelle modération! il aurait pu tout prendre, et un ostracisme impitoyable atteindre de 6000 ouvrés d'art. Il est vrai qu'on a pu trouver quelques mécontents parmi ceux qui ne viennent pas chez. On dit que les expositions deviendront des plus rares, jusqu'à ce qu'enfin, il n'y en ait plus que de bien rares. Ce sera bien fait pour les artistes indépendants.

Quant au local du Marbe-Palaire, il est assez convenable, à part l'état de délabrement où il se trouve, et qui est qu'aucunement dissimulé par de fabriques réparations. Seulement il est bien éloigné du centre de la ville, et artistique, des faubourgs St-Germain et Saint-Honoré.

Je vous ai parlé du projet qui était attribué à l'empereur relativement à la translation des cendres de Napoléon dans la basilique de Saint-Denis. Il avait d'abord conçu le projet de faire un mausolée à son nom, pour les partager entre les Invalides et l'ancienne nécropole des rois très-chrétiens. Un troisième projet vient maintenant à l'ordre du jour: on parle dédier dans l'Hôtel-de-ville, une église grandiose dont l'Hôtel-de-ville serait le vestibule, et l'ancienne nécropole royale du reste de la capitale. Puisque nous ressuscitons de vieux ancêtres, pourquoi ne pas ressusciter l'apothéose des empereurs romains?

Une nouvelle un peu plus politique, c'est l'arrestation de diverses personnes appartenant à l'opinion légitimiste. Chacun son tour. Parmi les personnes incriminées se trouve le papetier Jeanne, qui a dû faire sous la république une sorte de célébrité. Il y a deux ans, le malheureux Jeanne, en prison, pour avoir exposé le portrait du duc de Chambord, revêtu des ornemens de la royauté, et il accompagnait cette exhibition ambitieuse de légendes ridicules, respirant le fanatisme de la royauté. Le malheureux Jeanne, qui était devenu le tribunal *extraordinaire*, Jeanne avait commencé de plus belle jusqu'au 2 décembre, époque à laquelle il rentrait prudemment ses opinions et ses convictions. Nous pensions que le retour à la gloire de l'Empire le traiterait aussi favorablement que ceux de 1849.

Les divers théâtres de Paris préparent des pièces de circonstance relatives au phénomène des tables tournantes et à l'équinoxe qui vient bouleverser les cieux et les tracent l'histoire et qui ressient d'en donner l'explication. Nous attendons incessamment le rapport de l'Académie des Sciences. Cependant les esprits vont leur train et se passionnent à qui mieux mieux en jetant dans ce nouveau domaine. Tantôt ce sont des navires qui tournent au moyen de la chaîne magnétique, tantôt des compagnies qui s'organisent pour suppléer par le fluide électrique à la vapeur, et enfin, tantôt des journaux qui s'amusent de toute concurrence inattendue. Le plus joli de tous, c'est la table qui dit l'âge des personnes environnantes, qui annonce l'heure et la minute, qui rendra des oracles dans une sonnette.

Voici ce qu'on raconte: Un magistrat de village et un curé, dans la même salle, et avec le concours de plusieurs voisins, faisaient tourner des tables. Tout à coup l'on s'aperçut que la tabatière du maître d'école, oublié sur l'une des tables, se découvre par l'effet de la rotation et que le tabac se répand. A peine la poudre aromatique entre-t-elle en contact avec le meuble, que celui-ci se met à éternuer: Hem! Hem! Hem! répond soudain l'autre meuble, en table sans dévots.

En attendant que ce bon mot et d'autres encore fissent la fortune de quelque vaudeville, les courses de chevaux et les courses aux actions vont toujours leur train à la Marche et à la Bourse. Je ne vous informerai sommairement d'un grand succès obtenu par Frédérick Lemaître, dans une pièce où il se livre à la pantomime la plus noble et la plus expressive. S'il parle avec difficulté, son geste est tout beau et bien démonstratif, et peut se consoler de ne pas entendre un homme qui s'exprime si bien dans le langage des sourds-muets. Quant à la pièce faite pour lui, *le Vieux Caporal*, elle n'a de valeur que par son interprète.

* * *

BATS DE PAIX.—John H. Miller et John Miller, accusés pour avoir enlevés et battus, ont fourni caution pour rétablir leur bonne réputation.

Catherine McMahon, contre laquelle la même accusation avait été portée a comparu devant le recorder qui l'a mise dans l'alternative ou de fournir caution ou d'aller passer deux mois à la prison de paroisse.

MAISON MAL FAMÉE—Edward Mines a été arrêté et conduit en prison sous l'accusation de tenir une maison mal famée au coin des rues Religious et Nuns.

ARRESTATION—Jean Daly dit Picayuna a été mis en violon pour avoir voyagé et trappé un officier de police. L'accusé, lors de son arrestation, tenait à la main un pistolet chargé.

Le recorder a mis en état d'arrêt John Miller, accusé d'avoir tiré sur le nommé Valentin. L'attentat a été commis dans l'hôtel de ville par un homme de couleur nommé Valentin. L'attentat a été commis par un homme de couleur nommé Valentin. L'attentat a été commis par un homme de couleur nommé Valentin.

MAISON MAL FAMÉE—N. B. F. Lewis, demeurant rue Dauphine, entre Esplanade et Guerlier, a fait un rapport contre Jean Lemaître, qui a dû faire une violente perquisition chez la dame Lewis, qui a été mise en violon mal famée.

VOL.—Edmond Francspany a été arrêté, lundi soir, par le lieutenant Grillier, à la demande de Mary Colice qui l'accuse de s'être introduit chez elle, rue Sabath Lane, au moyen Bassin, et d'avoir enlevé une somme de $117. L'affaire n'a pas encore été ébruitée.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un homme qui a été trouvé noyé au pied de la rue North Market, premier district. Le fait a rendu un verdict constatant le genre de mort.

ARRAIT.—Joseph Burset a accusé, hier, devant le recorder Rapier, le nommé Frédérick de Parde de vol, lundi dernier, dans la rue Regala. Le vol a été ordonné l'arrestation de l'accusé.

Un cabriolet passé—Oliver Hunt, dont la place a été enlevée à l'ouvrier, a été arrêté lundi, rue Pontchartrain. On le soupçonne d'avoir volé une montre.

UN MAUVAIS HARD—Dennis Morrow a été arrêté hier et conduit en prison pour avoir frappé un homme. Il restera en prison jusqu'à ce que le recorder le fasse comparaître devant lui.

Représentation—L'exécuteur Loulou, appartenant à M. J. Agnous, a été arrêté hier pour avoir volé un cheval appartenant à la fille de M. Alvez et en avoir fait la vente. Il a été conduit à l'hôtel de police comme complice du fait.

PRÉTENDU VOL—Le nommé Vital emporte hier du bord Berry et John Bodon qui se sont enfuis, lui ayant été accusé de vol. Le recorder a fait conduire les deux prisonniers en prison.

Le brick *Adonis* qui, en explosant les mots du bord, avait le commandant Gaston de Dr. Kenn, a mis à la voile de New-York le 31 de mois dernier et a été remorqué jusqu'à la sortie de la baie par bateau-remorqueur de brick. Il a pu prendre les affaires de brick: Dr. Kenn, président; Bernard Hamel, trésorier; John Lee, James Bonnin, payeur; Jean Gaston, Gaston Jacques Hammers; Adam Bandale, Gaston Jacques Hammers; Adam Bandale, Gaston Jacques Hammers; Adam Bandale